

Quel Master 2 ? Objectif ENM

Par **APDG**, le **07/07/2021** à **21:20**

Bonjour,

je suis actuellement en M1 Droit pénal européen et international et c'est le moment de décider de mon M2. J'ambitionne de présenter l'ENM après 1 an de prépa à la fin de mon M2.

J'ai le choix entre rester dans ma formation actuelle ou rejoindre un M2 Justice, procès et procédures à Dijon.

Est-ce que le choix de M2 est vraiment important dans la perspective du concours ou pas tant que ça étant donné que tout est repris durant l'année de révision ?

Est ce que je reste dans ma formation actuelle avec ce que ça implique (promo et ville déjà connue) ou je tente de rejoindre un nouveau master peut être plus focalisé sur les matières de l'ENM ?

Merci de votre aide et de vos conseils

Par **Herodote**, le **08/07/2021** à **07:43**

Bonjour,

Je vous rejoins sur le fait que le plus important est la préparation du concours. Il y a des M2 spécifiques pour préparer l'ENM mais il s'agit en réalité de préparations fondues dans l'année de M2.

S'il est probable qu'un M2 procédure colle mieux au programme du concours (en réalité au delà des intitulés, ce sont les plaquettes qu'il nous faut pour donner un avis), rester sur un M2 plus spécialisé ne veut pas dire se fermer la porte du concours.

Il y a des publicistes, affairistes, des diplômés d'IEP qui réussissent le concours.

Après il faut vous demander pourquoi faire ce M2 ? M'aide t-il à préparer le concours ? M'offre t-il un plan B ? L'intérêt pour la matière n'est pas illégitime.

De toute façon le programme est immense.

L'impact du M2 sur la pratique de magistrat est assez limité, l'apprentissage se fait à l'école, en stage et en formation continue.

Pour ce qui me concerne, je suis procureur après avoir fait un M2 droit privé général sans une seule matière pénale.

Par **APDG**, le **08/07/2021** à **13:12**

La plaquette du M2 Procédures prévoit du droit civil et du droit pénal surtout, donc les matières du concours

Concernant la question pourquoi faire un M2, c'était surtout pour avoir un diplôme et ne pas me retrouver sans rien si je décidais de ne pas faire l'ENM et que je voulais chercher quelque chose d'autre

Le M2 droit pénal international me permet d'avoir un double diplôme à la fin du master ce qui n'est pas rien.

Par **Herodote**, le **08/07/2021** à **22:22**

Le nombre de diplômes n'est pas une donnée particulièrement importante. J'ai une collègue docteure en droit, sans que cela n'ait de réelle incidence. La carrière de magistrat n'est pas dictée par les diplômes.

Je pense effectivement que si on peut, il est préférable d'avoir un M2.

Au delà des matières « civil » et « pénal », il faut voir le contenu des cours.

Concrètement, mon conseil est de faire le M2 qui vous plait et vous aurez le temps de rattraper les autres matières en préparant le concours. C'est ce que j'ai du faire pour le pénal.